

VU DANS LA PRESSE LES DERNIÈRES BRÈVES DES TRANSPORTS

SNCF affiche de solides résultats, Trenitalia ajuste temporairement son offre tandis que Velvet prépare son arrivée sur le marché. Dans le transport routier et la logistique, restructurations, électrification et difficultés d'approvisionnement dessinent un secteur en pleine recomposition. Dans l'aérien, le trafic français recule tandis que la hausse des coûts pèse sur les compagnies et la compétitivité des aéroports. **L'essentiel à retenir en 13 points.**

TRANSPORT AÉRIEN



PNT & PNC



CONNECTIVITÉ

UNE GRÈVE DES NAVIGANTS ANNONCÉE POUR OCTOBRE

Le personnel navigant technique (PNT) et le personnel navigant commercial (PNC) des entreprises relevant du droit français envisagent une grève du 17 au 21 octobre. Ils contestent l'application de la réforme du cumul emploi-retraite, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2027. Ils demandent notamment l'exclusion des pilotes et du personnel commercial du dispositif, ainsi que de leur régime de retraite complémentaire, la Caisse de retraite du personnel navigant (CRPN). Ils mettent en avant les spécificités de ces métiers, notamment les contraintes liées à l'aptitude médicale et les limites d'âge applicables aux personnels navigants. À ce stade, aucune compagnie n'a annoncé de perturbations liées à ce mouvement.

LE TRAFIC RECULE A CAUSE DES COÛTS TOUJOURS ÉLEVÉS

Au premier semestre 2026, les aéroports français ont accueilli 98,3 millions de passagers, soit 0,8 % de moins qu'un an auparavant. Le trafic reste également inférieur de 2,6 % à son niveau de 2019, alors que le secteur européen poursuit sa progression. Cette situation intervient dans un contexte de hausse des coûts pour les compagnies aériennes. La remontée du prix du carburant pèse notamment sur leurs marges et renforce les difficultés des transporteurs les plus fragiles. En France, l'Union des aéroports français et francophones associés demande ainsi un allègement de la fiscalité aérienne. Elle estime que le recul du trafic et le niveau des prélèvements pèsent sur la compétitivité des plateformes françaises.

TRANSPORT ROUTIER



GEODIS **UNE ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE, ENTRE** **ACQUISITIONS ET DÉCARBONATION**

Geodis poursuit sa stratégie de croissance avec plusieurs leviers. Le Groupe et Deret sont entrés en négociations exclusives en vue d'une opération portant sur plusieurs activités de transport et de logistique ainsi que sur des actifs immobiliers. À ce stade, il s'agit toujours d'un projet et non d'une opération finalisée. Au premier semestre 2026, Geodis a réalisé un chiffre d'affaires de 5,341 milliards d'euros. Le Groupe poursuit parallèlement sa stratégie pour 2026-2030, notamment dans la digitalisation et la décarbonation. Il a dépassé les 200 bornes de recharge électrique déployées sur ses sites en France et continue d'électrifier ses flottes. Les négociations avec Deret restent suivies alors que les conditions de leur aboutissement ne sont pas encore précisées.

TRANSPORT FERROVIAIRE



SNCF **ACCIDENT TER À CLÉON : CE QUE NOUS SAVONS AUJOURD'HUI**

La CFTC Transports exprime sa solidarité envers les 44 voyageurs blessés lors du déraillement du TER reliant Rouen à Caen, survenu le 11 septembre dernier. Elle adresse son soutien aux victimes, à leurs proches ainsi qu'aux agents de la SNCF mobilisés pour porter assistance et sécuriser les lieux. L'enquête judiciaire se poursuit, tandis qu'une enquête technique a été ouverte par le Bureau d'enquêtes sur les accidents de transport terrestre (BEA-TT). Un morceau de rail retrouvé sur la voie pourrait être à l'origine du déraillement, mais les circonstances de sa présence restent à établir. La CFTC appelle à la prudence quant aux conclusions qui pourraient être tirées à ce stade. La sécurité des voyageurs et des salariés doit rester une priorité.



SNCF **UN SEMESTRE SOLIDE, MALGRÉ LES ALÉAS CLIMATIQUES**

Le Groupe SNCF a réalisé un résultat net de 1,2 milliard d'euros au premier semestre 2026, contre 950 millions d'euros un an plus tôt. Son chiffre d'affaires atteint 21,9 milliards d'euros, en hausse de 2 %. La fréquentation progresse également, avec + 2,8 % pour les TGV, + 4,1 % pour Transilien et + 2,3 % pour les TER. Ces performances interviennent malgré les tempêtes hivernales de 2025 et les épisodes de fortes chaleurs de mai et juin derniers. L'impact des aléas climatiques est estimé à près de 90 millions d'euros. Le Groupe conserve ainsi une dynamique positive, portée par la progression de ses différents marchés au premier semestre. Cette progression confirme la solidité des activités du Groupe dans un contexte contraint.



TRENITALIA **UNE RÉDUCTION DE** **L'OFFRE EN FRANCE** **FAUTE DE RAMES**

Trenitalia prévoit de réduire temporairement son offre au début de 2027 : environ 36 trains en moins par semaine. La compagnie passerait ainsi de 180 à 144 circulations hebdomadaires, notamment avec deux allers-retours quotidiens en moins sur Paris-Lyon en semaine. Cette réduction s'explique principalement par des opérations de maintenance lourde sur plusieurs rames Frecciarossa, limitant temporairement les trains disponibles. En parallèle, Trenitalia poursuit le renforcement de sa flotte avec 19 nouveaux trains à grande vitesse fournis par Hitachi Rail, pour un investissement d'environ 2 milliards d'euros. Ces rames doivent renforcer les liaisons Paris-Lyon, Paris-Marseille et Paris-Milan et accompagner le futur service Paris-Londres, confirmé pour l'année 2029.



VELVET **UNE ÉTAPE CLÉ AVANT** **SON LANCEMENT** **COMMERCIAL**

Velvet, issue du projet Proxima, a obtenu sa licence d'entreprise ferroviaire ce mois-ci. Cette étape lui permet de poursuivre la préparation de son lancement commercial. La compagnie prévoit une liaison Paris-Bordeaux à compter de 2028, puis des liaisons vers Rennes, Angers et Nantes en 2029, avec des rames Avelia Horizon d'Alstom. La licence constitue une étape réglementaire importante, mais elle ne vaut pas à elle seule autorisation d'exploiter. Les exigences de sécurité devront également être satisfaites avant le démarrage des services. Velvet poursuit donc les démarches nécessaires à la préparation de son offre, tandis que SNCF Réseau accompagne la préparation de ces nouvelles dessertes. Le projet reste ainsi inscrit dans le calendrier annoncé initialement.

TRANSPORT DE MARCHANDISES



LOGISTIQUE **UNE CHAÎNE DE** **PRODUCTION SOUS** **TENSION**

Le niveau du Rhin à Kaub est tombé à 6 cm à la mi-août 2026, lors d'un épisode d'étiage exceptionnel. Cette cote, mesurée par la station hydrologique, ne correspond pas à la profondeur réelle du fleuve. Ces niveaux très faibles ont fortement limité le chargement des barges et perturbé les chaînes logistiques, notamment pour les céréales et certains produits agricoles et industriels. Une partie des marchandises a été reportée vers la route et le rail, dont les capacités limitées ont accentué les tensions sur les coûts et les approvisionnements. Les données disponibles en septembre confirment par ailleurs une situation hydrologique toujours tendue sur le bassin Rhin-Meuse. L'épisode illustre la vulnérabilité des flux fluviaux aux conditions hydrologiques.



EMPLOIS **LES DEUX DERNIÈRES** **RESTRUCTURATIONS À** **RETENIR**

Plusieurs opérations de reprise ont marqué le secteur du transport routier français. Le Groupe Labatut a repris les activités des Transports Dufaur, placés en liquidation judiciaire, permettant de préserver 82 des 93 emplois. De son côté, Pierre Transports a repris une partie de l'activité de SBT, notamment le transport frigorifique, avec six véhicules et cinq salariés supplémentaires. Ces opérations illustrent les mouvements de restructuration à l'œuvre dans le secteur et les enjeux de continuité d'activité. Elles permettent aussi de maintenir une partie des capacités de transport et des emplois concernés, dans un contexte où les entreprises du secteur doivent adapter leurs activités. Ces reprises préservent des emplois et des capacités du secteur.

TRANSPORT DE PERSONNES



TAXI **VOITURE ÉLECTRIQUE : UNE AIDE À L'ACHAT, SOUS CONDITIONS**

Depuis ce mois-ci, les taxis peuvent bénéficier d'une aide à l'acquisition ou à la location d'une voiture électrique répondant aux critères du dispositif. L'aide est d'environ 3 500 € et peut atteindre 5 500 € lorsque le véhicule et sa batterie sont fabriqués en Europe. Les commandes doivent être réalisées entre septembre et décembre de cette année. Le dispositif annoncé par le gouvernement est destiné aux taxis et ne constitue pas une aide équivalente destinée aux VTC. Il vise à accompagner le renouvellement des véhicules du secteur vers des modèles électriques, avec un niveau d'aide renforcé lorsque les critères de fabrication européenne sont remplis. La mesure s'inscrit donc dans la transition progressive du parc de taxis.



UBER **UNE RÉDUCTION DES EFFECTIFS AU NIVEAU MONDIAL**

Uber prévoit de réduire ses effectifs mondiaux d'environ 10 %, soit 3 300 postes au total. L'entreprise explique cette réorganisation par la volonté de simplifier sa structure, de réduire les niveaux hiérarchiques et de dégager des capacités pour investir dans l'avenir autonome de la mobilité. Uber indique aussi avoir réduit de 20 % le nombre de salariés situés à sept niveaux hiérarchiques ou davantage sous le directeur général. Le Groupe entend ainsi concentrer davantage ses ressources sur le développement de la mobilité autonome. Le passage à grande échelle des services autonomes dépendra notamment de la technologie, de la réglementation, de la sécurité, des partenariats et de l'acceptation par les utilisateurs.

EUROPE & INTERNATIONAL



EUROSTAT **LES FAILLITES DES** **ENTREPRISES DU** **SECTEUR MONTENT**

Au deuxième trimestre 2026, les immatriculations de nouvelles entreprises ont reculé de 0,5 % dans l'Union européenne, tandis que les déclarations de faillite ont augmenté de 5,7 %. Le secteur des transports se distingue par une progression nettement plus marquée, avec une hausse de 11,4 % des faillites, parmi les plus fortes enregistrées par les secteurs suivis par Eurostat. Cette évolution traduit un environnement économique particulièrement difficile pour les entreprises de transport, notamment dans un contexte de pression sur les coûts et les marges. Le niveau des faillites atteint ainsi son plus haut niveau depuis le premier trimestre 2019. La statistique ne permet pas d'isoler le TRM.



RUSSIE **UNE LIGNE À GRANDE** **VITESSE ATTENDUE POUR** **2028**

La Russie poursuit son projet de LGV Moscou-Saint-Pétersbourg, longue d'environ 700 km. La mise en service est prévue en 2028, avec un temps de parcours annoncé autour de deux heures. Les trains doivent pouvoir atteindre jusqu'à 400 km par heure, avec une vitesse de croisière annoncée de 360 km par heure. Le programme prévoit 28 trains à l'horizon 2028, puis 43 en 2030. Cette nouvelle infrastructure doit renforcer la liaison entre les deux principales villes russes et développer l'offre ferroviaire à grande vitesse sur cet axe. Le projet prévoit ainsi une montée en puissance progressive du parc et une réduction importante des temps de parcours. Il vise à moderniser durablement cette liaison ferroviaire.

**ENTRE ENJEUX DE SÉCURITÉ,
RESTRUCTURATIONS, TRANSITIONS ET
PRESSION ÉCONOMIQUE, LA CFTC
TRANSPORTS PLACE LES SALARIÉS AU CŒUR
DE SES PRIORITÉS. DERRIÈRE CHAQUE
CHIFFRE, CHAQUE ENTREPRISE ET CHAQUE**

ÉVOLUTION, IL Y A DES FEMMES ET DES HOMMES QUI DOIVENT POUVOIR VIVRE DE LEUR TRAVAIL !



CFTC Transports

29, avenue Henri Ginoux 92120 MONTRouGE

transports@cftc.fr /// 01 41 48 50 73

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

© CFTC Transports 2026 /// Crédits photo : DR / IA, Magnific & Pixabay

[Se désinscrire](#)